



**LA VILLE D'ÉCHIROLLES RECHERCHE
AU SEIN DE LA DIRECTION DE LA VILLE DURABLE
SERVICE FONCIER DROIT DES SOLS
UN- E RESPONSABLE DU PÔLE
APPLICATION DU DROIT DES SOLS
(Poste vacant)**

Numéro de l'annonce : 038201000147936

Grade : Attaché-e

Filière : Administrative - Catégorie A

Temps de travail : Temps Complet

Pré-requis : Formation supérieure Bac +3 en urbanisme et/ou droit

Expérience du management d'équipe, expérience d'au moins 10 ans dans l'instruction des autorisations de droit des sols , en particulier dans l'instruction d'opérations complexes

Poste à pourvoir : Des que possible

FONCTION :

Rattaché-e au service foncier Droit des Sols au sein de la Direction de la Ville Durable et sous l'autorité de la Responsable du service Foncier et Droit des Sols, il-elle encadre les agent-e-s du pôle ADS (2,5 agent-es de catégorie B) en charge de l'instruction des demandes d'urbanisme.

Il-elle est garant-e du respect des réglementations applicables (PLU, code de l'urbanisme, accessibilité, sécurité, CCH, environnement..)

Il-elle contribue au montage et assure l'instruction des demandes d'autorisations pour les montages complexes en lien avec les chargé-es d'opération du service aménagement et les services extérieurs (Métro, État, DDT...)

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Responsabilité du pôle

- Animer et organiser l'activité du pôle en lien avec son responsable hiérarchique
- Veiller à la sécurisation des décisions, contrôler le respect des réglementations et des délais
- Veiller à la régularité des tenues de registres et des affichages
- Assurer la mise à jour des outils et des données : PLU, logiciel métier CARTADS, contribuer aux évolutions des applications créées par le pôle géomatique
- Assurer le reporting auprès de son responsable hiérarchique, alerter, mettre en place des outils de suivi, rédiger des notes
- Apporter sa contribution aux mémoires dans le cadre des contentieux se rapportant aux projets suivis en direct, en lien avec l'avocat de la ville et la responsable de service

- Être référent-e juridique : effectuer des recherches en vue d'apporter des réponses aux sollicitations sur l'instruction réglementaire, assurer la veille juridique, et assurer la diffusion et la mise en œuvre des nouvelles réglementations
- Participer à l'élaboration et aux évolutions du PLUI des documents d'encadrement sur le volet réglementaire avec la Métro, en lien avec le-la chef-fe de projet PLUI de la ville
- Piloter en lien avec la Responsable de service la mise en place de la dématérialisation des documents d'urbanisme.

Encadrement des agents-es du pôle

- Superviser l'instruction réalisée par les agent-es du pôle, en charge des PC, DP, CU, PD, AT, PA
- Viser les arrêtés, courriers, en exerçant sa vigilance tant sur le fond que sur la forme, rédiger des notes de services
- Faire le lien avec le conseil architectural de la ville
- Être force de proposition et de support à son équipe

Instruction des demandes d'autorisation

- Assurer l'instruction complète des dossiers suivis en direct, en particulier les demandes complexes nécessitant un degré d'expertise avancé (examen de la complétude, gestion des délais, notifications, consultations, décision, conformité)
- Être force de proposition dans le montage des dossiers, et participer à leur sécurisation juridique, en lien avec les chef-fe-s de projet du service aménagement urbain
- Participer aux réunions d'avancement des projets en ATEP et ATPV avec les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, bailleurs, services de Grenoble Alpes Métropole
- Rédiger des notes d'analyse sur l'instruction des projets
- Aide et conseil à la prise en compte des règles autres que le droit des sols (accessibilité, défense incendie, CCH, environnement, réglementation thermique) dans les projets

ACTIVITÉS OCCASIONNELLES :

- Gérer les pré-contentieux et rédiger des courriers et PV d'infraction, assurer le suivi de la procédure
- Assurer les rendez-vous avec les pétitionnaires en fonction des nécessités de service
- Représenter la ville en commission départementale d'accessibilité, et commissions départementales de sécurité incendie pour les dossiers de permis concernés

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES :

- Maîtriser les règles juridiques liées à l'Urbanisme ayant trait à l'instruction des ADS
- Capacité d'écoute et de management
- Qualités rédactionnelles de synthèse et de négociation
- Bonne connaissance des réglementations connexes (CCH, code environnement, accessibilité, sécurité).
- Qualités relationnelles et de négociation
- Force de proposition
- Aptitude à gérer les situations difficiles
- Esprit d'équipe

Date limite d'envoi des candidatures le : 29 novembre 2020

Courrier : Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur Le Maire– DRH/ Pôle Cellule de pilotage - Recrutement – Hôtel de Ville, 1 Place des Cinq Fontaines, BP 248 – 38130 ÉCHIROLLES.

Ou par mail: <https://www.echirolles.fr/emploi/5234-un-e-responsable-du-pole-application-du-droit-des-sols>